



Durée d'un CDD en renouvellement

Par **Gaspard2701**, le **24/03/2011** à **17:40**

Bonjour,

J'ai effectué un stage de 6 mois entre juillet 2010 et décembre 2010 dans un conseil régional (stage non payé: ils ont apparemment une convention disant que les stagiaires ne sont pas rémunérés s'ils n'ont pas le bac+3, alors que c'était justement pour valider ma licence, et même au delà de deux mois de stage).

J'ai ensuite obtenu un CDD de 3 mois en prolongement de mon stage car il est difficile d'obtenir plus en ce moment, surtout dans le domaine culturel. Mon CDD prend fin le 31 mars et une nouvelle demande avait été formulée aux RH afin de prolonger une nouvelle fois mon contrat. La demande a été faite pour 6 mois supplémentaires.

Parallèlement à cela, une personne doit être recrutée sur un autre poste, quasiment similaire, et je viens d'apprendre aujourd'hui, à une semaine de ma fin de contrat, que les ressources humaines souhaiteraient me prolonger que jusqu'à l'arrivée de la nouvelle recrue. J'imagine que cette personne va arriver d'ici 1 mois au plus tard.

Est ce qu'il y a donc une durée minimum pour un CDD? Peuvent-ils me prolonger que d'un mois? Surtout dans ce contexte peu respectueux qui est de me faire patienter plus d'un mois pour me donner une telle réponse...?

Merci d'avance pour vos informations.

GL

Par **P.M.**, le **24/03/2011** à **19:47**

Bonjour,

A priori, il s'agit donc de contrats de droit public, de toute façon, il n'y a pas de durée minimale pour un CDD...